

Réf: Dossier 274369

Avis de constitution

SOCIETE « PHARMACIE AVE MARIA »

Siège ABIDJAN COMMUNE DE COCODY QUARTIER
ANGRE 8ème TRANCHE , Lot 233, Ilot 18

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15 Mars 2023, et enregistrés au CEPICI le 11 Avr 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PHARMACIE AVE MARIA »

Objet :

- L'exploitation d'un fonds de commerce d'officine de pharmacie ;
- L'achat et la vente de tout produit pharmaceutique, et parapharmaceutique, du matériel médical, de produits vétérinaires, cosmétiques, diététiques et tous autres produits généralement distribués par les officines de pharmacie ;
- Et généralement toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter la réalisation, l'extension ou le développement ;
- Pour la réalisation de l'objet social, l'emprunt de toutes sommes et, en garantie, l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COMMUNE DE COCODY QUARTIER
ANGRE 8ème TRANCHE , Lot 233, Ilot 18

Dirigeant(s) M KACOU BADOU ANDRE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-13667 du 29/12/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°89728/GTCA/RC/2023 du 29/12/2023

